



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
À S.E. M. ALI AKBAR NASERI,
NOUVEL AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN
PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Jeudi 29 octobre 2009

Monsieur l'Ambassadeur,

Je suis heureux de vous accueillir en ce jour où vous présentez les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Islamique d'Iran près le Saint-Siège. Je vous exprime ma gratitude pour les aimables paroles que vous m'avez adressées ainsi que pour les vœux que vous m'avez transmis de la part de Son Excellence Monsieur Mahmoud Ahmadinejad, Président de la République. En retour, je vous serais reconnaissant de l'en remercier et de l'assurer de mes souhaits cordiaux pour toute la Nation.

Votre présence ici, ce matin, manifeste l'intérêt de votre pays pour le développement de bonnes relations avec le Saint-Siège. Comme vous le savez, Monsieur l'Ambassadeur, par sa présence dans les instances internationales et ses relations bilatérales avec de nombreux pays, le Saint-Siège souhaite défendre et promouvoir la dignité de l'homme. Il veut ainsi être au service du bien de la famille humaine, en portant un intérêt particulier aux aspects éthiques, moraux et humanitaires des relations entre les peuples. Dans cette perspective, le Saint-Siège désire consolider ses relations avec la République Islamique d'Iran, et favoriser la compréhension mutuelle et la collaboration en vue du bien commun.

L'Iran est une grande Nation qui possède d'éminentes traditions spirituelles et son peuple a une sensibilité religieuse profonde. Ceci peut être un motif d'espérance pour une ouverture croissante et une collaboration confiante avec la communauté internationale. Pour sa part, le Saint-Siège sera toujours prêt à travailler en harmonie avec ceux qui servent la cause de la paix et qui promeuvent la dignité dont le Créateur a doté tout être humain. Aujourd'hui, nous devons tous

espérer et soutenir une nouvelle phase de coopération internationale, plus solidement fondée sur des principes humanitaires et sur l'aide effective à ceux qui souffrent, moins dépendante de froids calculs d'échanges et de bénéfiques techniques et économiques.

La foi dans le Dieu unique doit rapprocher tous les croyants et les inciter à travailler ensemble pour la défense et la promotion des valeurs humaines fondamentales. Parmi les droits universels, la liberté religieuse et la liberté de conscience tiennent une place fondamentale, car elles sont à la source des autres libertés. La défense d'autres droits qui naissent de la dignité des personnes et des peuples, en particulier la promotion de la protection de la vie, de la justice et de la solidarité, doivent aussi être l'objet d'une réelle collaboration. D'ailleurs, comme j'ai eu souvent l'occasion de le souligner, l'établissement de relations cordiales entre les croyants des diverses religions est une nécessité urgente de notre temps, afin de construire un monde plus humain et plus conforme au projet de Dieu sur la création. Je me réjouis donc de l'existence, depuis plusieurs années, de rencontres organisées régulièrement, conjointement par le Conseil pontifical pour le Dialogue interreligieux et par l'Organisation pour la Culture et les Relations islamiques, sur des thèmes d'intérêt commun. En contribuant à rechercher ensemble ce qui est juste et vrai, de telles rencontres permettent à tous de progresser dans la connaissance réciproque et de coopérer dans la réflexion sur les grandes questions qui touchent la vie de l'humanité.

D'autre part, les catholiques sont présents en Iran depuis les premiers siècles du christianisme et ils ont toujours été partie intégrante de la vie et de la culture de la Nation. Cette communauté est réellement iranienne et son expérience séculaire de convivialité avec les croyants musulmans est d'une grande utilité pour la promotion d'une plus grande compréhension et coopération. Le Saint-Siège a confiance que les Autorités iraniennes sauront renforcer et garantir aux chrétiens la liberté de professer leur foi et assurer à la communauté catholique les conditions essentielles pour son existence, notamment la possibilité d'avoir un personnel religieux suffisant et des facilités de déplacement dans le pays pour assurer le service religieux des fidèles. Dans cette perspective, je souhaite qu'un dialogue confiant et sincère se développe avec les institutions du pays afin d'améliorer la situation des communautés chrétiennes et de leurs activités dans le contexte de la société civile ainsi que de faire croître leur sens de l'appartenance à la vie nationale. Pour sa part, le Saint-Siège dont il est dans la nature et dans la mission de s'intéresser directement à la vie des Eglises locales, souhaite faire les efforts nécessaires pour aider la communauté catholique en Iran à maintenir vivants les signes de la présence chrétienne, dans un esprit d'entente bienveillante avec tous.

Monsieur, l'Ambassadeur, je voudrais enfin profiter de cette heureuse occasion pour saluer chaleureusement les communautés catholiques qui vivent en Iran, ainsi que leurs Pasteurs. Le Pape demeure proche de tous les fidèles et prie pour eux afin que tout en maintenant avec persévérance leur identité propre et en restant attachés à leur terre, ils collaborent généreusement avec tous leurs compatriotes au développement de la Nation.

Excellence, alors que débute votre mission auprès du Saint-Siège, je vous adresse mes meilleurs vœux de réussite. Je puis vous assurer qu'auprès de mes collaborateurs vous trouverez toujours compréhension et soutien pour son heureux accomplissement.

J'invoque de grand cœur sur votre personne, sur votre famille, sur vos collaborateurs ainsi que sur tous les Iraniens, l'abondance des Bénédiction du Très-Haut.

**Insegnamenti di Benedetto XVI, V, 2 p.444-446.*

L'Osservatore Romano 30.10.2009 p.2.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n°44 p.3.

© Copyright 2009 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana